

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE

Date : 12/09/2016

Lieu : Paris 13ème

Présents :

- Alexandre Ribeiro
- Lynda Varo
- Cindy Govindoo
- Antoine Roche
- Mariam Lompo
- Annouk Jobic

Lors de la réunion du **douze septembre deux mille seize**, les personnes présentes citées ci-dessus se sont réunies en assemblée générale constitutive. Il a été décidé à l'unanimité la création de l'association Compagnie The Singing Mice. Cette association a été fondée dans le respect de la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

La présidence de la séance est assurée par Mme Cindy Govindoo. Elle rappelle les points inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

1. Présentation du projet
2. Présentation, discussion et adoption des statuts
3. Élection des membres du conseil d'administration
4. Détermination du montant des cotisations
5. Divers

DÉLIBÉRATIONS

1. À l'unanimité des personnes présentes, il a été décidé la création de l'association dite :

Compagnie The Singing Mice

Siège situé au 38 rue Carnot, 94270 Le Kremlin Bicêtre

Les membres du bureau ont également été définis :

- Présidente: Lynda Varo
- Trésorière: Cindy Govindoo

2. Adoption des statuts :

La présidente de séance donne lecture des statuts. Après discussion et échanges de vues les statuts ci-annexés sont adoptés à l'unanimité.

Cette association à vocation culturelle a pour objet, en France comme à l'étranger :

- La diffusion du répertoire lyrique et classique,
- La sensibilisation de publics défavorisés, empêchés ou non initiés autour de la voix parlée et chantée,
- La pratique, création et promotion du spectacle vivant sous toutes ses formes

3. Élection des membres du conseil d'administration :

Le président de séance sollicite des candidatures en vue de composer le conseil d'administration. Il rappelle que conformément à l'article 13 des statuts, le conseil d'administration est composée de troismembres au minimum élus par l'assemblée générale.

Après rappel de ces dispositions, il est procédé à l'élection des membres. Le vote s'est exprimé comme suit :

Mme Lynda VARO	Présidente	6 voix
Mme Cindy GOVINDOO	Trésorière	6 voix
Mme Annouk Jobic	Professionnelle du spectacle	6 voix
Mme Mariam Lompo	Professionnelle du spectacle	6 voix

Les points 4 et 5 sont précisés dans les statuts de l'association joints en annexe.

Fait à Paris, le 12/09/2016,

Signatures

La Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Lynda', written over a horizontal line.

La Trésorière

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Cindy', written over a horizontal line.